

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 28 juin 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Fauvety, 28 juin 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 juin 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Fauvety, Charles \(1813-1894\)](#)

Lieu de destination8, avenue Henri-Barbusse, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin remercie Fauvety de lui avoir communiqué le résultat de l'examen qu'il a fait avec Destrem des ressources budgétaires procurées par l'hérité de l'État. Il lui fait remarquer que Destrem est insuffisamment informé, le renvoie à la lecture du prochain numéro du journal *Le Devoir* et justifie le chiffre avancé dans celui-ci de 2 666 millions. À propos de la question du logement : Godin explique à Fauvety que la question de l'hérité de l'État lui semble plus pressante. Il lui indique qu'il envoie quelques numéros du *Devoir* à Destrem.

Notes

- Lieu de destination : l'index du registre de correspondance indique « 8 avenue Pereire à Asnières (Seine) » ; l'avenue Pereire d'Asnières-sur-Seine été rebaptisée Henri-Barbusse.
- La lettre est une réponse à la lettre de Charles Fauvety à Jean-Baptiste André Godin, 20 juin 1883 (Cnam FG 33 (1) b).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Impôts](#), [Réformes](#)

Personnes citées[Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Œuvres citéesGodin (Jean-Baptiste André), « Aux députés : sur une nouvelle assiette des revenus de l'État. II », *Le Devoir*, t. 7, n° 251, 1er juillet 1883, p. 401-404. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/401/100/832/0/0>, consulté le 3 septembre 2023]

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation2 p. (243r, 244v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 18 Juin 83

Mon cher ami,

Par votre lettre du 10^{es} vous
me faites l'amitié de mi-
dire l'examen rapide que
vous avez fait, avec M.
Bastrem des résultats que
donnait M. Lericq de l'état
comme ressource budgétaire.

M. Bastrem n'est pas
suffisamment édifié sur la
vérité statistique des suc-
cessions actuelles en France.
Je vous engage donc à lire
avec attention le numéro
du Devoir de dimanche

M. Faurey.

prochain. Vous y trouverez
des chiffres ^{plus} précis autres que
ceux que nous m'annonçez.
Les chiffres ne sont pas
le résultat d'un à peu près.
Ils sont une conséquence
mathématique de statis-
tiques établies à des périodes
de trente ans de distance
les unes des autres, et les
proportions sont restées
les mêmes. Il est donc
évident qu'elles sont
exactes. Le chiffre de
1 666 millions que je
trouve comme percevable

Dès maintenant peut certainement s'amincir dans la proportion que l'on vaudra, suivant la rigueur de l'application qu'on ferait de l'hérédité de l'Etat, mais ce chiffre que je ne trouve pas exagéré est certainement une porte ouverte à bien des améliorations.

- Je vous avais bien compris au sujet des logements exécutés que vous avez lu les articles que je vous signalais et ce que j'ai dit dans mon volume; je ne puis que répéter une

chose, c'est qu'on ne peut s'occuper de tout à la fois. La question d'hérédité de l'Etat me paraît beaucoup plus pressante que toute autre en ce moment.

- Je fais adresser à M. Destrens quelques numéros du "Devoir", comme vous me le demandez.

Bien à vous
Goussier